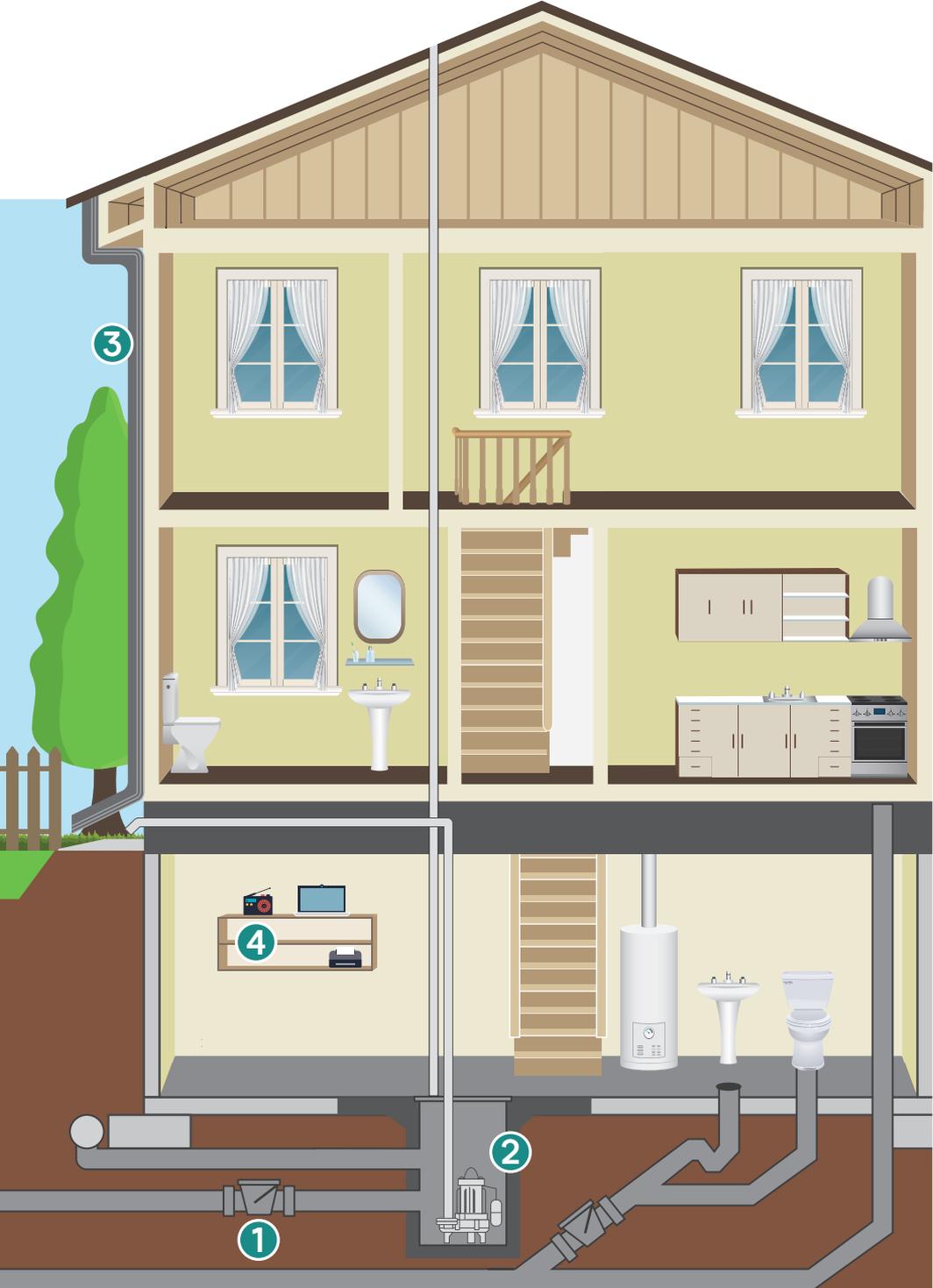


À CONSERVER

Protégez votre résidence des fortes pluies

En plus des aménagements réalisés par la Ville, vous pouvez poser des gestes concrets pour protéger votre résidence ou votre immeuble.

longueuil



Quoi faire dès maintenant, en prévention?

Pour bien protéger sa résidence, il faut comprendre comment l'eau peut entrer. Voici différents éléments à vérifier :

1

Clapet antiretour

- Installer des clapets antiretours sur chaque embranchement de plomberie au sous-sol.
- Effectuer l'entretien au moins une fois par année.

2

Drain de fondation, fosse de retenue et pompe élévatrice

- Vérifier la présence de pentes positives éloignant l'eau des fondations autour de la maison.
- Vérifier que les drains de fondation et la pompe de puisard fonctionnent correctement.
- S'assurer que la pompe rejette l'eau à l'extérieur du bâtiment, à une distance d'au moins 1 mètre de la fondation.
- Vérifier l'état de la batterie si vous avez une pompe de puisard avec batterie.
- Inspecter les fondations pour voir s'il y a présence de fissures et les réparer.

3

Gouttières

- S'assurer que l'eau des gouttières s'écoule sur une surface perméable, le plus loin possible des fondations sans toutefois amener l'eau à la rue ou sur le terrain voisin.
- Ne pas diriger l'eau des gouttières vers le drain français.
- Nettoyer les gouttières.

4

Aménagement du sous-sol

- Dans les pièces du sous-sol, surélever les objets et appareils de valeur. Placer les objets dans des contenants étanches.

Équipements supplémentaires

- Se doter d'équipements en cas d'inondation, comme une pompe supplémentaire ou une génératrice d'urgence.

Garage en contre-pente

- S'assurer de la présence d'un dos d'âne et que l'avaloir au bas de la pente est fonctionnel et dégagé.
- Envisager le rehaussement du stationnement ou l'ajout d'une porte de garage étanche.

Toit plat

- Envisager la possibilité de dériver les eaux pluviales provenant du toit à l'extérieur du bâtiment pour éviter les risques d'auto-inondation.

Quoi faire 24 h avant un épisode de fortes pluies?

- **Vérifier le fonctionnement de l'ensemble des équipements mentionnés plus haut.**
- **Réduire le niveau d'eau de votre piscine** afin d'éviter les débordements **Attention!** Ne pas effectuer cette action pendant les fortes pluies ou immédiatement après.
- **Protéger les ouvertures de votre résidence** contre les infiltrations d'eau en utilisant des équipements temporaires, comme un batardeau, pour protéger les garages en contre-pente contre le ruissellement.

Quoi faire pendant un épisode de fortes pluies?

- **Éviter d'utiliser beaucoup d'eau** (ex. douche, lavage, lave-vaisselle), car cela envoie plus d'eau au réseau déjà surchargé et peut causer une auto-inondation.
- **Minimiser l'ampleur des dommages en cas d'inondation.** Par exemple, éviter de conserver des documents officiels et objets de valeur au niveau du plancher dans le sous-sol.
- **Contactez le Centre de service aux citoyens (311) de la Ville pour signaler une inondation**, une accumulation importante d'eau à la surface d'une rue ou un problème avec les infrastructures municipales.
- **Demeurer informé** des conditions météorologiques pour mieux anticiper la durée de l'événement et les pointes d'intensité de la pluie.

Ce que la Ville fait

En 2025, la Ville s'est dotée d'une Stratégie de résilience aux fortes pluies et d'un Plan d'action sur 3 ans. Plusieurs travaux sont au programme : aménagement de nouveaux bassins, adaptation et séparation du réseau d'égout, augmentation des surfaces perméables et de la canopée urbaine afin de favoriser l'infiltration et l'évaporation de l'eau.

Pour en savoir plus sur les actions de la Ville ainsi que les travaux préventifs pouvant être effectués dans votre résidence, les professionnels à mandater et le coût des différentes interventions, visitez : longueuil.quebec/resilience.